

# Commission Locale de l'Eau

*Séance plénière*

Compte-rendu

<b>Objectifs de la réunion :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réalisations 2016</li> <li>- Enjeux piscicoles et études des frayères</li> </ul>	<b>Lieu :</b> Salle de réunion de la ferme « Les chevrettes du terril » à Rieulay
Animatrice et rédactrice : Mlle Elise Caron	<b>Date :</b> 24 novembre 2016 <b>Début :</b> 17h <b>Fin :</b> 19h
<b>Prochaine date de Commission Locale de l'Eau :</b> printemps 2017	
<b>ETAIENT PRESENTS :</b>	
<b>Collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux</b>	
Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut Communauté d'agglomération du Douaisis Communauté d'agglomération du Douaisis Communauté de communes Cœur d'Ostrevent SIDEN SIAN Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territorial Grand Douaisis Communauté de communes Pévèle Carembault Communauté de communes Pévèle Carembault Syndicat du SCoT Lille Métropole Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut Syndicat mixte d'aménagement hydraulique des vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut Syndicat intercommunal des transports urbains de la région de Valenciennes	<i>Alain Bocquet</i> <i>Monique Herbommez</i> <i>Jean-Paul Fontaine</i> <i>Alain Segond</i> <i>Marc Delecluse</i> <i>Alain Pakosz</i> <i>Rémy Vanandrewelt</i> <i>Bernard Chocraux</i> <i>Christian Devaux</i> <i>Michel Dupont</i> <i>Michel Lefebvre</i> <i>Jacques Dubois</i> <i>Raymond Zingraff</i>
<b>Collège des usagers</b>	
Chambre régionale d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais Centre Régional de la Propriété Forestière Nord-Pas-de-Calais - Picardie Groupement des agriculteurs biologiques du Nord-Pas-de-Calais Union fédérale des consommateurs « Que choisir ? » Fédération Départementale Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique Fédération Nord Nature Environnement	<i>José Dubrulle</i> <i>Louis-Marie Malaquin</i> <i>Antoine Villar</i> <i>Alain Six</i> <i>Patrick Larivière</i> <i>Emmanuel Petit</i> <i>Angélique Lautissier</i> <i>Jean-Claude Brunearbe</i>
<b>Collège des représentants des administrations et établissements publics de l'Etat</b>	
Direction Départementale des Territoires et de la Mer – délégation territoriale de Douai Cambrai Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Office national de l'eau et des milieux aquatiques Voies Navigables de France Sous-Préfecture de Douai	<i>Caroline Trouvé</i> <i>Diane Gruszka</i> <i>David Turla</i> <i>Patrice Menisseez</i> <i>Charlotte Haremza-Sarrazin</i>

<b>Invités</b>	
Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut	<i>Agnès Fontier</i>
Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent	<i>Virginie Hayez</i>
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut	<i>Olivier Cardot</i> <i>Elise Caron</i> <i>Isabelle Zarlenga</i> <i>Tangui Lefort</i> <i>Mathilde Bouret</i> <i>Christine Lemarteleur</i>
<b>ETAIENT EXCUSES</b>	
<b>Collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux</b>	
Conseil Départemental du Nord	<i>Anne-Sophie Boisseaux</i> <i>Lecuyer</i>
Conseil Régional Nord-Pas de Calais	<i>Monique Huon</i>
Communauté d'agglomération du Douaisis	<i>Nadine Mortelette</i>
Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut	<i>Jean-Noël Broquet</i>
Syndicat mixte d'aménagement hydraulique des vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut	<i>Hervé Wargnye</i>
Syndicat des communes intéressées au Parc naturel régional Scarpe-Escaut	<i>Michel Dewitte</i>
SIDEN SIAN	<i>Philippe Beyaert</i>
Syndicat des eaux du Valenciennois	<i>Michel Delcroix</i>
Communauté de communes Cœur d'Ostrevent	<i>Michel Kikos</i>
Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole	<i>David Bustin</i>
Syndicat mixte du SAGE Escaut	<i>Georges Flamengt</i>
<b>Collège des représentants des administrations et établissements publics de l'Etat</b>	
Agence Régionale de Santé du Nord-Pas-de-Calais	<i>Gaëlle Château</i>
Office national des forêts	<i>Karine Toffolo</i>
Agence de l'eau Artois-Picardie	<i>Jean-Philippe Karpinski</i>
DRAAF Nord Pas de Calais	<i>Anne-Françoise</i> <i>Lacomblez</i>
<b>Collège des usagers</b>	
Fédération départementale des chasseurs du Nord - Chasseurs de gibiers d'eau	<i>Philippe Ivanic</i>
Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais	<i>Richard Gajocha/ Rudy</i> <i>Pischiutta</i>
Office de tourisme de la Porte du Hainaut	<i>Maryse Victor</i>
Chambre régionale d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais	<i>Jean-Luc Gras</i>
Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille – Industrie Leroux	<i>Régis Martin</i>
Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Hainaut	<i>Denis Weiss</i>

*Les comptes rendus, diaporamas et dossiers de séance des réunions de la CLE sont téléchargeables sur le site du SAGE ([www.sage-scarpe-escaut.fr](http://www.sage-scarpe-escaut.fr), rubrique extranet).*

*La séance plénière est précédée d'une visite guidée de la chèvrerie « les chevrettes du terrils », avec une dizaine de membres de la CLE, l'occasion de découvrir le projet agricole et pédagogique de Julien Graf, sur une ancienne friche minière, et dans le but de pâturer les terrils des Argales et ainsi assurer le maintien d'une végétation ouverte.*



*Alain Bocquet accueille les participants.*

*Un tour de table est proposé.*

## 1. Les réalisations 2016

### *a) Vidéo « Paysages d'eau, de Douai à Mortagne-du-Nord »*

**Alain Bocquet** explique qu'à travers cette vidéo, il était souhaité de « rendre visible la plus grande zone humide intérieure de notre région ». L'eau est omniprésente, c'est une spécificité du territoire, porteuse de développement local, notamment économique et touristique.

Et il est proposé à chacun de la diffuser au maximum auprès des élus, habitants, partenaires (lors de réunions, conseils communautaires...).

=> A visionner sur youtube :

<https://youtu.be/0x4FfmZNZIQ>

=> A télécharger en mp4 :

<https://www.flickr.com/photos/110732021@N02/sets/72157675649697330/>

### *b) Publication d'un bilan des suivis piézométriques du territoire*

**Valorisation des données piézométriques réalisées mensuellement depuis 1998 par l'équipe du Parc naturel régional Scarpe-Escaut dans les nappes d'eaux superficielles de la plaine basse de la Scarpe aval.**

L'étude concerne 12 communes : Nivelles, Wandignies-Hamage, Hasnon, Hornaing, Rieulay, Bouvignies, Warlaing, Wallers, Marchiennes, Vred, Thun-Saint-Amand, Saint-Amand-les-Eaux.

=> <http://www.sage-scarpe-aval.fr/ressources/suivis-piezometriques-dans-la.html>

### *c) Etude « La mémoire des inondations » et perspectives*

Au fil de la concertation sur les inondations entamée en 2014, il est apparu que la culture du risque reposait en partie sur notre capacité à garder en mémoire les phénomènes d'inondations passés. Ainsi, une étude historique a été menée pour recenser les événements d'inondations dans la plaine de la Scarpe depuis le Moyen-Age, analyser les manières successives dont ces inondations étaient gérées, les types d'aménagements réalisés...

Une conférence historique sera proposée le 2 février 2017. Les modalités (lieu, horaires, programme détaillé) seront communiquées ultérieurement.

=> <http://www.sage-scarpe-aval.fr/le-bassin-versant-de-la-scarpe/une-histoire-riche.html>

### *d) La stratégie locale de gestion des risques d'inondations*

La concertation menée entre 2014 et 2016 a abouti à la rédaction d'un document fixant les objectifs du territoire en matière de lutte contre les inondations. Cette stratégie est en cours d'approbation par le Préfet coordonnateur de bassin. En 2017, les partenaires seront à nouveau sollicités, pour rédiger et mettre en œuvre le programme d'actions, avec un pilotage de la démarche par la DDTM.

**Caroline Trouvé** rappelle que la solidarité amont/aval a été assurée en associant dans le périmètre de réflexion le nœud hydraulique du douaisis et les 75 communes du bassin versant Scarpe aval.

**Jean-Paul Fontaine** rappelle que la démarche a été animée dans un souci d'opérationnalité et pragmatisme, en restant vigilant à accompagner les élus en priorité.

=> <http://www.sage-scarpe-aval.fr/extranet/concertation-sur-les-inondations/la-strategie-locale-de-gestion-des.html>

**e) La GEMAPI : une étude en 2017 pour préfigurer une maîtrise d'ouvrage à l'échelle du bassin versant Scarpe aval**

Compte tenu :

- De l'échéance de la prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) pour les intercommunalités du bassin versant au 1<sup>er</sup> janvier 2018;
- Du souhait exprimé tout au long de la concertation engagée depuis 2014 que cette compétence soit exercée (ou à minima coordonnée) à l'échelle du bassin-versant hydrographique.

**Tangui Lefort** explique que le Parc naturel régional Scarpe-Escaut engagera en 2017 une étude de préfiguration d'un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE). Il s'agit d'apporter aux élus communautaires des éléments d'aide à la décision avec des propositions concrètes dans le cas d'une délégation de la compétence. Cette étude sera financée par les EPCI, via un avenant à la convention de partenariat technique et financière SAGE/EPCI.

Elle se veut complémentaire du partenariat mis en place par la CAVM et la CAPH avec le CEREMA et l'IRSTEA, afin d'étudier les modalités de mise en œuvre de la compétence à l'échelle de ces deux agglomérations, à cheval sur les bassins versant de la Scarpe et de l'Escaut.

**f) La révision du SAGE**

Les commissions et groupes de travail avancent respectivement dans leurs travaux et réflexions. D'ici fin 2017, il y aura suffisamment de matière pour entamer les discussions concrètes sur la rédaction du plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la Ressource (PADG) et le règlement du SAGE.

Ce travail de rédaction nécessitera d'ailleurs un accompagnement juridique, via une prestation externalisée auprès d'un cabinet de juriste, afin d'assurer la bonne rédaction juridique du SAGE.

**g) L'ORQUE**

La démarche de prévention des pollutions diffuses au niveau des aires d'alimentation des captages a été initiée en 2009. En 2016, les principales réalisations sont :

- Dépôt du dossier pour l'appel à Projet Agroenvironnemental et Climatique (PAEC) de la Région pour la période 2017-2020 pour l'animation de MAEC (Mesures Agroenvironnementales et climatiques) sur le territoire de l'ORQUE. Travail sur l'évaluation du potentiel de contractualisation avec la Chambre d'agriculture.
- Lancement d'un diagnostic sur les opportunités de développement de l'agriculture biologique en Scarpe aval avec le GABNOR et travail sur une réponse à l'appel à projet de l'Agence de l'eau pour le lancement d'une concertation territoriale en 2017.
- Préparation et organisation de la demi-journée d'information à destination des élus et techniciens « Fin des produits phytosanitaires dans les espaces publics – quelles alternatives ? » du 17 novembre.

**Alain Pakosz**, élu référent en charge de l'ORQUE, souhaite que les communes soient exemplaires en matière de réduction (voire d'arrêt complet) dans l'utilisation des produits phytosanitaires dans leurs espaces publics. Il encourage également les actions d'accompagnement des agriculteurs dans la réduction de phytosanitaires. Selon lui, les élus communaux doivent gérer deux problématiques fortes liées à l'eau : le passage au zéro phyto, et le maîtrise des ruissellements et inondations.

**Michel Lefebvre** félicite l'organisation de la journée du 17 novembre 2016 qui a réuni 120 agents des services techniques et élus communaux : le zéro-phyto est obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et chaque commune s'organise pour mettre en place de nouvelles pratiques de désherbage, en différenciant les catégories d'espaces.

**Jean-Claude Brunebarbe** évoque la question des pratiques agricoles productivistes, et de la nécessité d'une évolution des types d'agriculture afin de préserver la qualité de l'eau et les milieux naturels. Il interroge sur les efforts faits par l'activité agricole pour répondre aux attentes sociétales pour préserver les ressources naturelles.

**José Dubrulle** précise que plusieurs démarches sont engagées, avec des partenariats chambre d'agriculture, Agence de l'eau et Parc naturel régional notamment. Le cadre réglementaire est également de plus en plus précis et encadrent les pratiques (ex : gestion des phytosanitaires). Beaucoup de pratiques « de bon sens » sont partagées, des expérimentations sont initiées.

**Antoine Villar** précise qu'une démarche de concertation territoriale pour le développement d'agriculture biologique est engagée en 2017 sur le territoire du Parc et de l'ORQUE Scarpe aval sud.

**Elise Caron** rappelle que la concertation dans le cadre de la révision du SAGE doit notamment répondre à ces questionnements sur « qu'est-ce qu'une agriculture adaptée en milieux humides », et que l'évolution des pratiques agricoles seront discutées dans les groupes de travail et commissions. Les attentes sur ce sujet des pratiques agricoles semblent fortes et nécessiteront des temps de concertation spécifiques.

**Jean-Paul Fontaine** souhaite que ces débats ne stigmatisent pas les agriculteurs, affirme que le développement d'une agriculture intégrant les enjeux eau relèvera avant tout d'un portage politique, et que les enjeux économiques pour les agriculteurs sont complexes et parfois difficilement viables.

#### *h) Validation du tableau de bord du SAGE*

Le tableau de bord du SAGE comporte 35 indicateurs de suivi et évaluation, utiles pour suivre l'avancement de la mise en œuvre du SAGE et l'atteinte des objectifs en matière de préservation de la ressource en eau en Scarpe aval.

**Le tableau de bord du SAGE Scarpe aval est approuvé.**

#### *i) Validation du budget (dépenses 2016, perspectives 2017)*

Le budget SAGE prévisionnel s'élève à 150 000 € en 2016.

**Les membres de la CLE valident les dépenses prévisionnelles pour 2017, à savoir :**

- une lettre d'information et une journée de sensibilisation sur le thème de la lutte contre les pollutions,
- la création d'outils pédagogiques pour valoriser les études historiques sur la mémoire des inondations et l'histoire de nos cours d'eau ;
- la poursuite des actions de l'ORQUE et de « Jardin au naturel » ;
- le recours à un prestataire juridique pour appuyer la rédaction du SAGE révisé ;
- le recours à un prestataire pour la préfiguration d'un EPAGE Scarpe aval (sous réserve du vote d'un budget exceptionnel par les EPCI).



## 2. La parole à l'Agence de l'eau

Point annulé et reporté.

## 3. Les enjeux piscicoles en Scarpe aval et l'étude de suivi des frayères

**Angélique Lautissier**, de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Nord expose le potentiel de trois frayères du territoire, suite à une étude d'identification menée en Scarpe aval :

- L'affluent de la Scarpe le Godion à Anhiers,
- Un fossé sur le Décours à Marchiennes,
- La zone d'expansion des crues sur le Courant de l'Hôpital à Sars-et-Rosières.

Depuis 2009, 5 frayères ont par ailleurs été restaurées : sur le Décours à Marchiennes, sur les Fontaines d'Hertain à Wallers, sur un affluent du Décours à Thun-Saint-Amand, sur le Décours à Millonfosse, et à la mare à Goriaux.

Par ailleurs, la Fédération de pêche va piloter en 2017 un protocole pour vérifier l'efficacité des passes à poissons aménagées en 2016 par la CAPH sur la Traitoire, le Décours et la Scarpe au niveau de l'écluse de Thun-Saint-Amand.

**Jean-Claude Brunebarbe** s'interroge sur le rapport coût-efficacité des aménagements réalisés, alors que d'autres mesures efficaces et peu coûteuses lui paraissent plus pertinentes pour favoriser les frayères. Il souhaite notamment que les clapets anti-retour disposés à l'exutoire des fossés soit éliminés, en particulier le long de la Traitoire, et puissent ainsi permettre la remontée des eaux en période de crue et donc restaurer des espaces de fraie naturels.

**Emmanuel Petit** rappelle que la canalisation de la Scarpe aval a participé à la diminution des milieux humides et inondables. Le retour de l'eau dans les milieux naturels en bord de cours d'eau est une opportunité à saisir, mais semble complexe à rétablir dans les casiers de drainage.

**Tangui Lefort** évoque l'identification de zones de fraie potentielle, sur des espaces où les niveaux de terre sont proches du cours d'eau, où des frayères peu coûteuses pourraient être réalisées.

**Jacques Dubois** rappelle que les clapets anti-retour ont été posés par le SMAHVSBE pour gérer les eaux dans les espaces inondables de la plaine de la Scarpe.

**Alain Pakosz** évoque la problématique des cormorans qui se nourrissent des poissons dans les zones de fraie... **Emmanuel Petit** rappelle que le Préfet peut autoriser des dérogations pour une régulation des cormorans (bien que l'espèce soit protégée) dans les zones de fraie et zones de pisciculture.

### Pot de l'amitié

### Prochaines dates :

- Prochaine séance plénière en 2017.